

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	9 ^{ème}
Nom de site	AUMALE	Numéro	00028833U5
Adresse du site	10, rue Jean-Baptiste Pigalle	Hauteur	R+8 (33,70m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Mixte
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz pour la 4G et 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts (réazimutage d'un secteur) Suppression de la 2G 900MHz et 3G 2100MHz Bouygues (0°, 120° et 240°) et SFR (0°, 120° et 240°) présents		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2014
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	30/01/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	02/03/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé au 10 rue Jean-Baptiste Pigalle dans le 9 ^{ème} arrondissement de Paris		
Détail du projet	Ce projet concerne le remplacement des 3 antennes existantes émettant sur les fréquences 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz (2G/3G/4G) par 3 antennes à faisceau fixe qui émettront sur 700MHz (ajout pour la 4G), 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz (3G/4G), et 3 antennes à faisceau orientable qui émettront sur 3500MHz (5G), orientées vers les azimuts 10°, 150° et 240°		
Distance des ouvrants	Porte d'accès terrasse à 6m Fenêtre à 8m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	3G/4G : 10° < 1V/m ; 150° < 4V/m ; 240° < 5V/m 5G : 10° < 1V/m ; 150° < 1V/m ; 240° < 1V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	Dans les azimuts 10° et 150° : 34,29m pour les faisceaux fixes et 35,60m pour les faisceaux orientables Dans l'azimut 240° : 27,45m pour les faisceaux fixes et 27,55m pour les faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Les antennes seront superposées, par groupe de 2, les faisceaux fixes en partie basse et les faisceaux orientables en partie haute, en lieu et place de l'existant
Zone technique	Le local technique est situé sur la terrasse du bâtiment

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--	--

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Liste des établissements particuliers dans un rayon de 100 m : adresse et estimation du champ maximum reçu pour chacun d'entre eux

Nom et type	Adresse	Hauteur (en m)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui/non)	Distance / antenne la plus proche (en m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu (en V/m)
Crèche Collective Municipale - La Rochefoucauld Crèche Collective Municipale	25 Rue de la Rochefoucauld PARIS 9E ARRONDISSEMENT, 75009 Paris	13.00	Oui	70.00	< 1.00
Fondation l'Élan retrouvé activité hospitalière	23 rue catherine de la rochefoucauld , 75009 PARIS	12.00	Oui	55.00	< 1.00
Ecole maternelle Blanche enseignement primaire	9bis Rue Blanche, 75009 PARIS	12.00	Oui	103.00	< 1.00

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour la 3G/4G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 240, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 10°	Azimut 150°	Azimut 240°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 3 et 4	entre 4 et 5
Hauteur (en m)	19.50	25.50	25.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 240, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

	Azimut 10°	Azimut 150°	Azimut 240°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 0 et 1	entre 0 et 1
Hauteur (en m)	16.50	16.50	25.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS



PAS DE CHANGEMENT VISUEL DEPUIS LA RUE

Vue des Azimuts

Azimut 10°



Azimut 150°



Azimut 240°

